



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sécurité sur l'esplanade des Invalides

Question écrite n° 31822

Texte de la question

Mme Brigitte Kuster interroge M. le ministre de l'intérieur sur les violences constatées le 27 juin 2020 sur l'esplanade des Invalides dans le cadre de la « soirée projet X », inspirée d'une œuvre cinématographique, contraignant les policiers à recourir assez massivement aux gaz lacrymogènes. En effet, 2 000 casseurs présents s'en sont pris aux forces de l'ordre en leur lançant de nombreux projectiles dans ce quartier réputé être sûr en raison de la proximité immédiate avec l'Assemblée nationale et d'autres institutions de la République. Elle rappelle que lors d'une soirée similaire en 2012 aux États-Unis d'Amérique, un jeune homme avait trouvé la mort. À noter également que dans la nuit du dimanche 28 juin 2020 des individus s'en sont pris à des immeubles d'habitation, notamment celui sis au 26 rue Fabert, tentant d'arracher des volets et brisant des portes en verre. Face à la gravité de la situation, elle souhaite connaître de lui les mesures qu'il entend prendre pour assurer la sécurité sur l'esplanade des Invalides ainsi que dans ses environs immédiats, et s'il projette de renforcer la présence policière.

Texte de la réponse

L'esplanade des Invalides est un espace vert du 7ème arrondissement entièrement ouvert et accessible au public 24h/24 et 7j/7. Ses pelouses ont été interdites de mars à mai 2020 durant la période de confinement de la population liée au covid-19. Depuis l'assouplissement des mesures sanitaires, une forte fréquentation du site a été constatée. Dans un même temps, des difficultés sont apparues : le manque de respect des mesures de distanciation, des troubles à l'ordre public (consommation d'alcool et diffusion de musique) et des actes de délinquance (violences et vols). Le 27 juin 2020 s'est tenue la soirée non déclarée « Projet X » aux Invalides, faisant suite à un appel lancé sur les réseaux sociaux. L'événement a réuni environ 2 000 personnes, essentiellement une population jeune, encline à l'hostilité envers les forces de l'ordre, qui s'est notamment manifestée par des jets de pierre en direction des véhicules de police. Plusieurs fois dans la nuit, les fêtards ont été évacués mais de nouveaux attroupements ont été constatés. Cinq individus ont été interpellés, dont un mineur. Déférés, les majeurs ont fait l'objet d'une audience de comparution immédiate. Durant les opérations, neuf policiers ont été blessés et deux véhicules de police dégradés. Deux enquêtes sont toujours en cours au commissariat du 7ème arrondissement. La première est une procédure pour organisation de rassemblement non déclaré. Celle-ci vise à identifier les organisateurs de ce rassemblement spontané. La deuxième est une procédure pour dégradations volontaires, visant à identifier l'individu ayant détérioré la porte de l'immeuble situé 26, rue Fabert. Pour répondre à l'occupation récurrente de l'esplanade, de nombreuses opérations ont été menées par les policiers locaux, appuyés par des renforts. Près de soixante-dix procès verbaux ont été dressés depuis le 11 mai. Sept infractions pour tapage ont été relevées et quatre enceintes portatives saisies. En outre, quarante-six personnes ont été interpellées pour divers délits. Afin de garantir la tranquillité du site des Invalides, des dispositifs ont été mis en place et un arrêté préfectoral publié, afin de faire face aux rassemblements festifs impromptus. Des unités de sécurisation des directions de l'ordre public et de la circulation/compagnies républicaines de sécurité sont chargées d'effectuer des patrouilles dynamiques, dans le but d'occuper l'espace public et de dissuader l'organisation de rassemblements. En outre, depuis la mi-mai, la brigade anti-criminalité

(BAC 75 N) est engagée chaque nuit dans le secteur. Les patrouilles sont renforcées chaque fin de semaine en soirée et la vidéoprotection est utilisée afin de détecter tout rassemblement. Depuis le 27 juin, aucun débordement majeur n'a été constaté.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Kuster](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31822

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 août 2020](#), page 5381

Réponse publiée au JO le : [23 février 2021](#), page 1725